

**HAÏTI**

**Nouvelles violences contre des manifestants**

*Index AI : AMR 36/012/2003*

*ÉFAI*

Mercredi 10 décembre 2003

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Il est très préoccupant de constater que les atteintes aux libertés fondamentales de manifestants sont en train de devenir une pratique établie en Haïti, a déclaré Amnesty International à l'occasion du jour anniversaire de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Des informations reçues par l'organisation font état de violences à l'encontre d'étudiants de l'université d'État de Haïti qui protestaient vendredi dernier contre les pratiques gouvernementales.

Selon les informations communiquées, les étudiants ont été attaqués par des contre-manifestants favorables au gouvernement dans l'enceinte de l'université, en présence de policiers qui ne sont pas intervenus pour mettre fin aux violences.

Le recteur de l'université, Pierre Marie Paquiot, aurait été frappé à coups de barre de fer ; il aurait les deux jambes brisées. Le vice-recteur, Wilson Laleau, agressé de la même manière, souffrirait de blessures à la tête. Plus de vingt autres personnes, essentiellement des étudiants, auraient été blessés, par armes à feu, jets de pierres, coups de matraques et autres armes. Les partisans du gouvernement auraient également saccagé des bâtiments de l'université.

Le gouvernement a annoncé la création d'une commission pour enquêter sur ces événements.

« *Les autorités doivent agir rapidement et de façon décisive pour traduire en justice les personnes soupçonnées d'être responsables de ces actes afin de mettre un terme à l'impunité régnante en Haïti* » a conclu Amnesty International. ●

**Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>**